

ARSLA

Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale
Amyotrophique et autres maladies du motoneurone

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

111, Rue de Reuilly

75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

ARSLA

Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale
Amyotrophique et autres maladies du motoneurone

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

111, Rue de Reuilly

75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de l'association ARSLA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ARSLA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « Changement de méthode comptable » qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 mai 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Jean-Yves Guyard*

Jean-Yves GUYARD

Comptes annuels

ARSLA

31/12/2023

Ce document contient 35 pages





ARSLA

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan Actif	4
1.2	Bilan Passif	5
1.3	Compte de résultat	6
2	<i>Annexe</i>	8
2.1	Annexe aux comptes annuels	9

ARSLA

Actif			Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	96 074	96 074		
		Immobilisations incorporelles en cours	143 038		143 038	117 539
	Avances et acomptes					
	TOTAL		239 112	96 074	143 038	117 539
	Immobilisations corporelles	Terrains	290 243		290 243	290 243
		Constructions	2 645 539	1 075 867	1 569 672	1 736 780
		Inst.techniques, mat.out.industriels	2 653 755	1 892 625	761 129	891 799
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL		5 589 539	2 968 493	2 621 045	2 918 823	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		30 833		30 833		
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres		1 122		1 122	1 169
TOTAL		1 122		1 122	1 169	
Total I			5 860 606	3 064 567	2 796 039	3 037 532
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
		Créances reçues par legs ou donations	204 016		204 016	46 690
		Autres	28 746		28 746	27 483
		TOTAL		232 762		232 762
	Divers	Valeurs mobilières de placement	1 676 815		1 676 815	375 761
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 843 607		1 843 607	3 092 418
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		24 019		24 019	26 130	
Total II			3 777 204		3 777 204	3 568 483
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)			9 637 811	3 064 567	6 573 244	6 606 016
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

ARSLA

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	260 732	260 732
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	1 057 400	1 057 400
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	222 001	222 001
	Réserves pour projet de l'entité	30 000	30 000
	Autres	3 544 311	3 548 355
	Report à nouveau	1 084 137	1 084 137
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-272 408	-4 044
	Situation nette (sous-total)	5 926 175	6 198 583
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total I		5 926 175	6 198 583
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	233 871	46 690
	Fonds dédiés	64 797	116 670
	Total II	298 669	163 360
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	1 987	1 084
	Total III	1 987	1 084
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	3 400	3 400
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 031	53 640
	Dettes des legs ou donations	978	
	Dettes fiscales et sociales	173 666	88 384
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	101 336	97 562
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
Total IV		346 412	242 988
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		6 573 244	6 606 016
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

ARSLA

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	32 200	25 950
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	417	460
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	40 684	38 333
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	6 132	80 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 942 196	1 555 971
	Mécénats	329 387	84 936
	Legs, donations et assurances-vie	337 427	1 063 680
	Contributions financières	200 000	
Charges d'exploitation	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	770	7 911
	Utilisations des fonds dédiés	51 872	9 060
	Autres produits	551 186	1 960
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	3 492 276	2 868 263
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	885 854	658 615
	Aides financières	1 727 153	1 196 748
	Impôts, taxes et versements assimilés	31 386	20 514
	Salaires et traitements	438 090	315 698
	Charges sociales	166 203	115 529
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	532 356	527 754
	Dotations aux provisions	902	
	Reports en fonds dédiés		58 730
	Autres charges	13 173	6 128
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	3 795 122	2 899 720
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-302 846	-31 457

ARSLA

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	30 523	4 733
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	30 523	4 734
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	51
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	0	51
2. Résultat financier (III-IV)		30 523	4 683
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-272 323	-26 773
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		123 440
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		123 440
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	85	100 100 610
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	85	100 710
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-85	22 729
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Total des produits (I + III + V)		3 522 799	2 996 437
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		3 795 207	3 000 482
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-272 408	-4 044
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		154 597	146 083
Total		154 597	146 083
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole		154 597	146 083
Total		154 597	146 083

Annexe





KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

ARSLA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Montants exprimés en EUR

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Ce rapport contient 27 pages

Table des matières

1	Objet social	3
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	4
3	Description des moyens mis en œuvre	5
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	6
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	6
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	6
5	Principes et méthodes comptables	7
5.1	Principes généraux	7
5.1.1	Changement de méthode comptable	7
5.1.2	Changements d'estimation	7
5.1.3	Corrections d'erreurs	7
5.2	Dérogations	7
5.3	Principales méthodes comptables	7
5.3.1	Présentation des comptes	7
5.3.2	Méthode générale	7
6	Informations relatives aux postes du bilan	9
6.1	Actif immobilisé	9
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	9
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	10
6.1.3	Immobilisations incorporelles	10
6.1.4	Immobilisations corporelles	10
6.1.5	Immobilisations en cours	11
6.1.6	Immobilisations financières	11
6.1.7	Dépréciations de l'actif immobilisé	11
6.2	Actif circulant	12
6.2.1	Etat des créances	12
6.2.2	Créances reçues par legs ou donations	12
6.2.3	Produits à recevoir	12
6.2.4	Charges constatées d'avance	12
6.3	Fonds propres	13
6.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	13
6.4	Fonds reportés et dédiés	13
6.4.1	Fonds reportés liés aux legs ou donations	13
6.4.2	Fonds dédiés	13
6.5	Provision pour risques et charges	14

	6.5.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	14
6.6	Dettes	14
6.6.1	Etat des dettes	14
6.6.2	Détail autres dettes : aides pour la recherche	15
6.6.3	Charges à payer	15
7	Informations relatives au Compte de résultat	16
7.1	Ventilation des produits d'exploitation	16
7.2	Ventilation des produits liés aux legs	16
7.3	Autres informations	17
7.3.1	Honoraires des commissaires aux comptes	17
7.3.2	Contributions volontaires en nature	17
7.3.3	Le don en confiance	18
7.3.4	Informations relatives à l'effectif	18
7.3.5	Transactions non courantes	18
7.3.6	Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger	19
8	Engagements hors bilan	20
8.1	Engagements reçus	20
8.2	Engagements donnés	20
8.2.1	Engagements concernant les conventions de recherche	20
8.2.2	Engagements concernant la convention de recherche PULSE	20
9	Compte de résultat par origine et par destination	21
9.1	Ressources issues de la générosité du public et autres ressources	21
9.2	Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources	22
9.3	Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public	23
9.4	Les immobilisations	23
10	Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2023	24
10.1	Le compte de résultat par origine et par destination	24
10.2	Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	25

1 **Objet social**

L'association dite « Association pour la Recherche sur la Sclérose latérale amyotrophique et autres maladies du motoneurone » a pour buts :

- D'apporter un soutien aux patients et à leur famille, dans le respect des diversités, des situations et des souhaits,
- De soutenir les recherches sur la Sclérose latérale amyotrophique - dite aussi « Maladie de Charcot » - et les autres maladies du motoneurone, et d'encourager toutes les initiatives engagées contre ces maladies et les handicaps qu'elles entraînent,
- De promouvoir la réflexion et la collaboration avec le corps médical,
- De favoriser les échanges et les projets communs avec toutes les autres associations luttant contre les maladies neurologiques et leurs conséquences,
- De sensibiliser l'opinion publique sur cette maladie,
- De solliciter le concours des pouvoirs publics et du secteur privé en vue de la réalisation des objectifs définis ci-dessus,
- De lutter pour une citoyenneté pleine et entière des malades.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Les missions sociales se déclinent plus précisément de la façon suivante :

- Soutenir gratuitement les malades et les aidant pour une meilleure qualité de vie : mise à disposition d'aides techniques, soutien psychologique et écoute, aide sociale et juridique et formation des aidants familiaux et professionnels ;
- Accélérer et promouvoir la recherche par le soutien et le financement de programmes de recherche ;
- Sensibiliser, communiquer et faire connaître la maladie.

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par l'association afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont notamment les suivants :

- Versement de fonds pour la recherche
- Prêt de matériel à titre gracieux auprès des malades sollicitant l'association et accompagnement par des ergothérapeutes afin d'apporter une réponse individualisée pour le mieux-être du malade
- Participation au financement des journées « recherche » organisées par la filière
- Proposition de séances de groupes de paroles à destination des aidants proches et à la famille endeuillée
- Accompagnement et formation des bénévoles dans leurs missions d'aide, de sensibilisation et de collecte,
- Mise en place de campagnes promotionnelles et d'évènements nationaux et régionaux pour faire connaître l'association et encourager la générosité du public.

Afin de mener à bien ses missions, l'association dispose des ressources suivantes :

- Produits issus de la générosité du public (cotisations sans contrepartie, dons, legs, mécénat) ;
- Revenus issus de produits liés à la générosité du public (revenus issus de legs, produits financiers, produits des évènements etc) ;
- Subventions ;
- D'autres produits.



4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

4.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

L'association a accepté et attend, au titre de l'exercice 2024, le reversement de legs à hauteur de 61 600 €.

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Les comptes annuels de l'association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.1.1 Changement de méthode comptable

L'exercice 2023 est marqué par la première application du règlement ANC n°2022-04 modifiant le règlement ANC n°2018-06 qui impose la présentation d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger. Ce tableau est présenté au §7.3.5.

5.1.2 Changements d'estimation

L'association n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.1.3 Corrections d'erreurs

L'association n'a constaté aucune correction d'erreur significative

5.2 Dérogations

L'association n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

5.3 Principales méthodes comptables

5.3.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

5.3.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sous réserve des impacts résultant de la première application du



règlement ANC n° 2022-04 décrits ci-dessus), indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

6 Informations relatives aux postes du bilan

6.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	31/12/2022	Variations de l'exercice			31/12/2023
		+	-	Virements	
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	De poste à poste	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	96 074				96 074
Immobilisations incorporelles en cours	117 539	29 182	3 683		143 038
Total Immobilisations incorporelles	213 613	29 182	3 683	-	239 112
Terrains	290 243				290 243
Constructions	2 645 539				2 645 539
Install. Tech., mat., outillage	2 823 493	225 436	566 294		2 482 635
Install. générales, ag. Am. divers	45 109				45 109
Matériel de transport	10 735				10 735
Matériel de bureau, informatique, mobilier	106 133	9 143			115 276
Immobilisations corporelles en cours	-				-
Avances et acomptes	-				-
Total Immobilisations corporelles	5 921 252	234 579	566 294	-	5 589 539
Biens reçus pas legs ou donations		30 833			30 833
Participations et créances rattachés	-				-
Autres titres immobilisés	-				-
Prêts et autres immo. financières	1 169		47		1 122
Total Immobilisations financières	1 169	-	47	-	1 122
Total	6 136 035	294 593	570 024	-	5 860 606

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	31/12/2022	Variations de l'exercice			31/12/2023
		+	-	Virements	
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Réaffectation d'immos	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	96 074	-	-	-	96 074
Total Immobilisations incorporelles	96 074	-	-	-	96 074
Constructions	908 759	167 108			1 075 867
Install. Tech., mat., outillage	1 969 423	358 162	566 294		1 761 291
Install. générales, ag. Am. divers	11 169	2 765			13 933
Matériel de transport	10 735				10 735
Matériel de bureau, informatique, mobilier	102 346	4 321			106 667
Immo. Grevées de droits	-				-
Total Immobilisations corporelles	3 002 431	532 356	566 294	-	2 968 493
Total	3 098 505	532 356	566 294	-	3 064 567

6.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

6.1.3.1 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement	
	Mode	Durée d'amortissement
Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	L	3 à 8 ans

Pour les immobilisations incorporelles non amortissables, il est constaté une provision pour dépréciation lorsque la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à son prix d'achat.

6.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

6.1.4.1 Modalités d'amortissements

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Catégories d'immobilisations	Amortissement	
	Mode	Durée d'amortissement
Agencements, aménagements des terrains	-	6 à 10 ans
Constructions	-	10 à 20 ans
Agencement des constructions	L	12 ans
Matériel et outillage industriels	L	5 ans
Agencements, aménagements, installations	L	6 à 10 ans
Matériel de transport	L	4 ans
Matériel de bureau et informatique	L	3 à 10 ans
Mobilier	L	5 à 10 ans
Fauteuil manuel ou électrique	L	3 à 5 ans
Tablette commande oculaire/souris	L	3 à 5 ans

6.1.5 Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours s'élèvent à 143 039 € au 31 décembre 2023. Elles correspondent aux opérations de refonte du site internet et la création de modules e-learning.

6.1.6 Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent à 1 122 € au 31 décembre 2023. Elles correspondent aux dépôts de garantie.

6.1.7 Dépréciations de l'actif immobilisé

Néant.

6.2 Actif circulant

6.2.1 Etat des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	1 122	-	1 122
Créances rattachées à des participations			-
Prêts (1)			-
Autres	1 122		1 122
Créances de l'actif circulant	232 762	232 762	-
Créances Clients et Comptes rattachés	-	-	-
Créances reçues par legs ou donations	204 016	204 016	-
Autres	28 746	28 746	-
Charges constatées d'avance	24 019	24 019	-
Total	257 903	256 781	1 122

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

(*) dont aides personnalisées

6.2.2 Créances reçues par legs ou donations

A la date d'acceptation par le Conseil d'Administration, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres. Au 31 décembre 2023, les créances reçues par legs ou donations s'élèvent à 204 016 €.

6.2.3 Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à 24 000 € au 31 décembre 2023. Ils se composent du solde de la subvention à recevoir de 24 000 € par la CNAM.

6.2.4 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 24 019 €. Elles sont relatives à l'exploitation.

6.3 *Fonds propres*

6.3.1 *Tableau de variation des Fonds propres*

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		Solde à la fin de l'exercice
		Montant	Dont générosité publique	Montant	Dont générosité publique	Montant	Dont générosité publique	
Fonds propres sans droit de reprise	260 732							260 732
Fonds propres avec droit de reprise	1 057 400							1 057 400
Réserves								
Réserves statutaires ou contractuelles	222 001							222 001
Réserves pour projet de l'entité	30 000							30 000
Autres réserves	3 548 355	-4 044	25 720					3 544 311
Report à nouveau	1 084 137							1 084 137
Résultat de l'exercice	-4 044	4 044	-25 720			272 408	272 408	-272 408
Situation nette	6 198 581	-	-	-	-	272 408	272 408	5 926 174
Autres fonds propres								
Total	6 198 581	-	-	-	-	272 408	272 408	5 926 174

6.4 *Fonds reportés et dédiés*

6.4.1 *Fonds reportés liés aux legs ou donations*

Les fonds reportés sont comptabilisés quand l'entité n'a pas encore encaissé ou transféré à la clôture les montants correspondants aux legs acceptés en Conseil d'Administration. Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de la réalisation du legs.

Les fonds reportés liés aux legs s'élèvent à 233 872 € au 31 décembre 2023.

6.4.2 *Fonds dédiés*

	Fonds à dégager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice		Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Montant global	Augmentation : dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant global
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Fonds dédiés sur projet	57 940	-	12 000	45 940
Fonds dédiés sur subvention FNDS	58 730	-	39 873	18 858
Autres fonds dédiés	-	-	-	-
TOTAL	116 670	-	51 873	64 798

6.5 *Provision pour risques et charges*

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Provisions	Montant global	Augmentation : dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant global
Provisions pour risques Provisions pour charges	1 084	902	-	1 986
Total	1 084	902	-	1 986

6.5.1 *Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés*

Les provisions sont évaluées à 1 987 € et sont comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes.

Les paramètres économiques retenus sont :

- Un taux d'actualisation de 3,34%,
- Un départ prévu, sauf dérogation individuelle, entre 62 et 65 ans.

Ce principe veut que les mêmes règles et procédures comptables soient appliquées chaque année afin que les informations comptables soient comparables.

6.6 *Dettes*

6.6.1 *Etat des dettes*

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont : - à 2 ans au maximum à l'origine - à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	3 400	-	3 400	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 031	67 031		
Dettes des legs ou donations	978	978		
Dettes fiscales et sociales	173 666	173 666		
Autres dettes	101 336	101 336		
Produits constatés d'avance	-	-		
Total	346 411	343 011	3 400	-

6.6.2 *Détail autres dettes : aides pour la recherche*

Autres dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Dotations 2013	19 000	19 000		
Dotations 2014	5 000	5 000		
Dotations 2015	-	-		
Dotations 2016	25 000	25 000		
Dotations 2017	-	-		
Dotations 2018	-	-		
Dotations 2019	-	-		
Dotations 2020	45 130	45 130		
Dotations 2021	-	-		
Dotations 2022	-	-		
Dotations 2023	-	-		
TOTAL	94 130	94 130		

L'engagement hors bilan représente 1 490 K€ au 31 décembre 2023. Les engagements de recherche sont liés à des conventions pluriannuelles avec comme obligation pour le chercheur d'établir des rapports intermédiaires scientifiques et financiers.

6.6.3 *Charges à payer*

Charges à payer	Montant brut
Fournisseurs	39 412
Factures non parvenues	39 412
RRR à accorder at autres avoirs	-
Congés payés, CET et RTT	64 443
Congés provisionnés	43 015
Charges sociales sur congés payés	16 595
Charges fiscales sur congés payés	4 833
Autres dettes fiscales et sociales	12 741
Personnel	
Organismes sociaux	-
Etat	12 741
Autres dettes	94 130
Total	210 725

7 Informations relatives au Compte de résultat

7.1 Ventilation des produits d'exploitation

Montants en €	2023	2022
Cotisations	32 200	25 950
Ventes de marchandises	417	460
Locations	40 684	38 333
Concours publics et subventions d'exploitation	6 132	80 000
Dons	1 942 196	1 555 971
Mécénat	329 387	84 936
Legs, donations et assurance-vie	337 427	1 063 680
Contributions financières	200 000	-
Reprises sur amort. Dépr.prov. et transferts de charges	770	7 911
Utilisations des fonds dédiés	51 872	9 060
Autres produits	551 186	1 961
Total	3 492 275	2 868 263

Les autres produits correspondent essentiellement au reversement des 535 K€ liés au projet PULSE.

7.2 Ventilation des produits liés aux legs

Rubriques	2023	2022
Legs acceptés au cours de l'exercice	263 580	20 970
Assurances vies encaissées	253 484	289 231
Ventes de biens reçus par legs	-	498 227
Reprises de fonds reportés	11 668	745 684
Décomptes notaires liés aux legs	7 545	25 644
VNC des biens reçus par legs cédés au cours de l'exercice	-	- 500 000
Dotations aux fonds reportés	- 198 849	- 16 076
Dépréciation liée aux legs		-
Total	337 427	1 063 680

7.3 **Autres informations**

7.3.1 *Honoraires des commissaires aux comptes*

	Montant TTC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	16 280
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	16 280

7.3.2 *Contributions volontaires en nature*

L'association bénéficie de contributions bénévoles dont la valorisation est la suivante :

Prestations bénévoles en nature	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Nombre d'heures	10 552	10 151	5 280	470	16 250	15 989	16 790	16 890
Valorisations en euros :		-	-	-	-	-	-	-
- Masse salariale	118 921	112 372	55 812	4 818	158 600	156 053	163 870	163 326
- Charges sociales	35 676	33 712	16 744	1 445	47 580	46 816	49 161	48 997
Total	154 597	146 084	72 556	6 263	206 180	202 869	213 031	212 323

La méthode de calcul de la valorisation des contributions volontaires est :

- Les heures de bénévolat sont valorisées au taux du SMIC horaire. Les charges sociales et fiscales théoriques basées sur ces heures de bénévolat sont fixées à 30% du montant brut valorisé.

Les contributions volontaires sont constituées :

- De bénévoles assurant la représentation de l'association sur le terrain, la gestion des dons, la gestion des prêts de matériels, la ligne d'écoute... ;
- Des membres du conseil d'administration ;
- Des membres du conseil scientifique ;
- Des membres du comité qualité de vie et aides techniques.

7.3.3 *Le don en confiance*

7.3.3.1 Remboursement des frais des administrateurs

Le montant des remboursements de frais des administrateurs est de 5 810 € pour la présidente et de 10 499€ pour les autres administrateurs correspondant essentiellement aux frais de déplacement.

7.3.3.2 Remboursement de frais

Le montant des frais de remboursement des frais de la directrice est de 4 228 €. Il correspond à des achats de matériel pour l'association.

7.3.3.3 Rémunération des dirigeants

Information sur la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 : les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association ARSLA sont le président, et les deux vice-présidents. Ils ne perçoivent aucune rémunération de l'association.

Information sur les cinq plus hautes rémunérations : l'association ayant uniquement 14 salariés ne souhaite pas communiquer sur cette donnée par respect envers son équipe.

7.3.4 *Informations relatives à l'effectif*

L'effectif salarié de l'ARSLA au 31 décembre 2023 se décompose comme suit :

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Employés	8	
Total	14	

7.3.5 *Transactions non courantes*

L'exercice 2023 a été caractérisé par le remboursement et le reversement de 535 K€ de la dotation PULSE, et ce à la suite d'un changement dans la répartition des versements. L'association a été remboursée des sommes versées initialement en 2022, et a procédé à leur reversement.

7.3.6 *Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger*

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Algérie	75
Allemagne	2 435
Bahamas	20 000
Belgique	200 970
Canada	544
Espagne	123
Etats-Unis	401
Féroé	180
Finlande	1 600
Géorgie	52
Grande-Bretagne	2 917
Indonésie	50
Irlande	130
Italie	264
Luxembourg	1 579
Malaisie	100
Monaco	100
Pays-Bas	50
Pologne	50
Portugal	1 000
Royaume-Uni	438
Suisse	1 228
Vietnam	125
Total	234 411

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 434-1 du règlement ANC n°2022-04 est mise à la disposition du public au siège de l'association.

8 Engagements hors bilan

8.1 Engagements reçus

Néant.

8.2 Engagements donnés

8.2.1 Engagements concernant les conventions de recherche

Le montant de l'engagement concernant les conventions de recherche représente au total 1 490 K€.

8.2.2 Engagements concernant la convention de recherche PULSE

Le montant total de l'engagement hors bilan représente 422 K€ au 31 décembre 2023.

9 Compte de résultat par origine et par destination

L'ARSLA fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Le compte de résultat par origine et par destination (CROD) et compte d'emploi annuel des ressources issues de la générosité du public (CER) sont présentés ci-après. Les règles de gestion et d'établissement du CER sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CROD et du CER. Elles ont fait l'objet de décision en conseil d'administration.

Définition des missions sociales

Conformément à ses statuts, l'ARSLA a pour but :

- D'apporter un soutien aux patients et à leur famille, dans le respect des diversités, des situations et des souhaits ;
- De soutenir les recherches sur la Sclérose Latérale Amyotrophique – dite aussi « maladie de Charcot » – et les autres maladies du motoneurone, et d'encourager toutes les initiatives engagées contre ces maladies et les handicaps qu'elles entraînent ;
- De promouvoir la réflexion et la collaboration avec le corps médical et scientifique ;
- De favoriser les échanges et les projets communs avec toutes les autres associations luttant contre les maladies neurologiques et leurs conséquences ;
- De sensibiliser l'opinion publique sur cette maladie ;
- De solliciter le concours des pouvoirs publics et du secteur privé en vue de la réalisation des objectifs définis ci-dessus.

Les missions sociales se déclinent plus précisément de la façon suivante afin de pouvoir en rendre compte aux donateurs :

- Soutenir les malades et les aidant pour une meilleure qualité de vie : mise à disposition d'aides techniques, soutien psychologique et écoute, aide sociale et juridique et formation des aidants familiaux et professionnels ;
- Accélérer et promouvoir la recherche par le soutien et le financement de programmes de recherche ;
- Sensibiliser, communiquer et faire connaître la maladie.

9.1 Ressources issues de la générosité du public et autres ressources

Les ressources financières issues de la générosité publique se composent de :

- cotisations sans contrepartie .
- dons, legs et mécénat : Dons manuels, legs et assurances vies, mécénat.
- autres produits liés à la générosité du public : produits financiers, produits de cession des immobilisations issues de la générosité publique (legs ou donations), produits liés à la gestion du patrimoine immobilier issu de legs ou donations.

Les ressources hors générosité publique sont toutes les ressources de l'ARSLA à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.

Elles se composent notamment à ce jour :

- De subventions publiques,
- De contributions financières sans contrepartie
- D'autres produits divers.

9.2 Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon trois rubriques :

- Missions sociales,
- Frais de recherche de fonds,
- Frais de fonctionnement.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.

Les coûts directs sont affectables aux rubriques dès leur comptabilisation. Ils recouvrent :

- Pour les missions sociales : coûts des dépenses directes des missions sociales,
- Pour les frais de recherche de fonds : coûts directs des opérations d'appel à générosité et de recherche de fonds privés,
- Pour les frais de fonctionnement : ensemble des autres coûts, hors coûts répartis.

Les coûts indirects sont composés des coûts complets de personnels, répartis par clé individuelle en fonction des missions de chaque salarié. Ils comprennent :

- Salaires + charges sociales, taxes et assimilées,
- La répartition des coûts liés à la communication répartis entre missions sociales (plaidoyer) et frais de recherche de fonds (appels aux dons).

Tableau de passage entre les charges par nature et les emplois

Tableau de reconciliation entre les charges du compte de résultat et du compte de resultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	VNC de cessions réintégrées en autres produits	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Total
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources						
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes								
Achats de marchandises												-
Variation de stock												-
Autres achats et charges externes	668 758				98 507		118 589					885 855
Aides financières versées		1 727 154										1 727 154
Impôts, taxes et versement assimilés	20 377				4 956		6 053					31 387
Salaires et traitements et charges sociales	397 741				86 864		119 690					604 294
Dotations aux amortissements et provisions	503 235				7 550		21 571					532 357
Dotations aux provisions	594				130		179					903
Reports en fonds dédiés											-	-
Autres charges	997				218		11 959					13 174
Charges financières							0					0
Charges exceptionnelles	85											85
Participations des salariés aux résultats												-
Impôt sur les bénéfices												-
TOTAL	1 591 787	1 727 154	0	0	198 225	0	278 041	0	0	0	0	3 795 208

9.3 **Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public**

Les ressources affectées par les financeurs et donateurs (subventions, ressources issues de la générosité du public) financent les emplois pour lesquels elles ont été octroyées.

Les ressources issues de l'appel public à la générosité non affectées financent par ordre de priorité les emplois suivants :

- Missions sociales,
- Frais d'appel des fonds,
- Frais de fonctionnement.

9.4 **Les immobilisations**

Les immobilisations acquises sont prioritairement financées par les ressources issues de la générosité du public affectées à l'achat d'aides techniques et de matériel de compensation de l'handicap, ou non affectées.

Pour les acquisitions significatives, un plan de financement est présenté afin d'identifier la quote-part des ressources issues de la générosité publique utilisée pour financer leur acquisition. En 2023, aucune immobilisation significative n'a été identifiée.

10 Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2023

10.1 Le compte de résultat par origine et par destination

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	32 200	32 200	25 950	25 950
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	1 942 197	1 942 197	1 555 971	1 555 971
Mécénat	329 388	329 388	84 936	84 936
Legs, Donations et assurances vies	337 428	337 428	1 063 680	1 063 680
Autres produits liés à la générosité du public	617 778	617 778	63 613	63 613
2. Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise				
Contributions financières sans contre partie	200 000			
Autres produits non liés à la générosité du public	5 804		11 937	
3. Subventions et autres concours publics	6 133		80 000	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	-		679	
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	51 873		9 060	
TOTAL	3 522 800	3 258 991	2 895 828	2 794 151
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	1 591 787	1 533 782	1 229 423	1 208 153
Versement à d'autres organismes	1 727 154	1 527 154	1 196 749	1 196 749
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	198 225	198 225	188 029	188 029
Frais de recherche d'autres ressources	-	-	4 830	4 830
3. Frais de Fonctionnement	278 041	272 238	222 110	222 110
4. Dotation aux provisions et dépréciations	-		-	
5. Impôts sur les bénéfices	-		-	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	-		58 730	
TOTAL	3 795 208	3 531 399	2 899 871	2 819 871
EXCEDENT OU DEFICIT	- 272 408	- 272 408	- 4 043	- 25 720

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	154 597	154 597	146 083	146 083
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	154 597	154 597	146 083	146 083
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	107 629	107 629	101 701	101 701
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	2 376	2 376	2 245	2 245
3. Contributions volontaires au Fonctionnement	44 593	44 593	42 137	42 137
TOTAL	154 597	154 597	146 083	146 083

10.2 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR ORIGINE	31/12/2023	31/12/2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2023	31/12/2022
1. Missions sociales	3 060 936	2 404 902	Ressources de l'exercice		
Réalisées en France			1. Ressources liées à la générosité du public	3 258 991	2 794 151
Actions réalisées par l'organisme	1 533 782	1 208 153	Cotisations sans contrepartie	32 200	25 950
Versement à d'autres organisations	1 527 154	1 196 749	Dons, legs et mécénats		
Réalisées à l'étranger			Dons manuels	1 942 197	1 555 971
Actions réalisées par l'organisme			Mécénat	329 388	84 936
Versement à d'autres organisations			Legs, Donations et assurances vies	337 428	1 063 680
2. Frais de recherche de fonds	198 225	192 859	Autres ressources liées à la générosité du public	617 778	63 613
Frais d'appel à la générosité du public	198 225	188 029			
Frais de recherche d'autres ressources	0	4 830			
3. Frais de fonctionnement	272 238	222 110			
TOTAL DES EMPLOIS	3 531 399	2 819 872	TOTAL DES RESSOURCES	3 258 991	2 794 151
Dotations aux provisions et dépréciations	0	0	Reprise sur provisions et dépréciations		
Report en fonds dédiés de l'exercice	0	0	Utilisations de fonds dédiés antérieurs		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-272 408	-25 720	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	-
TOTAL	3 258 991	2 794 152	TOTAL	3 258 991	2 794 151
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	2 845 135	2 556 775
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public	-272 408	- 25 720
			Investissements ou désinvestissement nets liés à la générosité du public	-234 579	- 213 674
			DAP immo financées par la GP	532 357	527 754
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	2 870 505	2 845 135



	31/12/2023	31/12/2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2023	31/12/2022
1. Contributions volontaires aux missions sociales			Ressources de l'exercice		
Réalisées en France	107 629	101 701	1. Contributions volontaires liées à la générosité		
Réalisées à l'étranger			du public		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	2 376	2 245	Bénévolat	154 597	146 083
3. Contributions volontaires au fonctionnement	44 593	42 137	Prestations en nature		
			Dons en nature		
TOTAL	154 597	146 083	TOTAL	154 597	146 083

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	0,00	0,00
Utilisation		
Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0,00	0,00